
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 octobre 2008

Résolution: CA08 240719

Quadrilatère formé du boulevard René-Lévesque, les avenues Viger et Papineau et la rue Wolfe - site de la Maison de Radio-Canada - autorisation de travaux et modification du Plan d'urbanisme - règlements - transmission au conseil de Ville pour adoption

Il est proposé par Karim Boulos

appuyé par Pierre Mainville

De demander au conseil de Ville :

d'adopter, en vertu des paragraphes 3 et 5 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel, commercial et industriel situé sur le quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque, les avenues Viger et Papineau, et la rue Wolfe;

d'adopter à cette fin un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047);

de soumettre ces projets de règlement à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne les assemblées publiques de consultation prévues par la législation.

Un débat s'engage.

Adoptée à l'unanimité.

40.25
(89-08-03)
1074400053

Claude THÉORÉT

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 16 octobre 2008